

## LA LIBYE : ÉTAT DES LIEUX

### Compte rendu des activités du groupe interparlementaire France–Libye en 2015

Après le renouvellement sénatorial de 2014, les membres du groupe d'amitié France-Libye, présidé par M. Yannick Vaugrenard, se sont réunis en assemblée générale pour arrêter le programme de travail pour 2015.

Depuis la Révolution de 2011 et le renversement du Colonel Kadhafi, la Libye est ravagée par la guerre civile. Les institutions civiles et militaires sont minées par les dissensions entre factions rivales ; l'autorité et la légitimité des institutions ne sont plus assurées.



Afin de mieux appréhender l'état du pays, sa situation politique, économique et sociale, les membres du groupe d'amitié ont défini un programme d'entretiens avec des personnalités qualifiées. Ils ont ainsi successivement entendu :

- M. Jean-Marie Safa, sous-directeur Afrique du Nord et une délégation du ministère des Affaires étrangères ;

- M. Frédéric de Saint-Sernin, directeur général délégué de l'Agence d'aide à la coopération technique et au développement (ACTED) ;

- M. Jérôme Barthe, président de la Chambre de commerce franco-libyenne (CCFL) et des membres du bureau ;

- Le Général de Brigade aérienne Jean-Marie Clément, Chef du service des questions régionales de la direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) au ministère de la Défense ;

- M. Alshiabani Mansour Abuhamoud, ambassadeur de Libye en France.

Ces rencontres ont permis au groupe d'amitié d'évaluer plus précisément la situation intérieure libyenne et ses implications sur la sécurité au Sahel et plus largement au Proche et Moyen Orient.

### I. Comptes rendus des entretiens

#### A – Entretien avec M. Jean-Marie Safa, sous-directeur d'Afrique du Nord au Ministère des affaires étrangères (20 mai 2015)

Interrogé sur la mission onusienne mise en place le 29 septembre 2014, M. Jean-Marie Safa a indiqué que l'objectif était de parvenir à la formation d'un gouvernement d'unité nationale. Les pays voisins de la Libye encouragent cet accord, car la situation libyenne est source de désordres. Après l'obtention d'un éventuel accord, il a insisté sur la nécessité d'accompagner les futures autorités dans le processus de transition.

S'agissant de la fiabilité des interlocuteurs libyens, M. Jean-Marie Safa a précisé que le paysage politique et militaire libyen étant très émiétté, les interlocuteurs sont donc multiples.

Le nombre de djihadistes étrangers présents sur le territoire libyen avoisinerait les 5 000 combattants, avec une présence forte de Daech : ancré à Derna et Syrte, ce groupe coopérerait avec d'autres groupes tels que Ansar-el-Charia ou al-Mourabitoune et Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI).

Les Libyens ayant un fort sentiment national, il convient de trouver le bon dosage entre soutien, intervention et respect de l'identité nationale. Le but de l'ONU actuellement est de maintenir l'unité d'institutions vitales telles que la Banque centrale, le réseau postal, les services d'incendie et de secours, etc.

Interrogé sur le risque d'une partition du pays M. Jean-Marie Safa a précisé que l'objectif actuel est la formation d'un gouvernement national pour deux ans. Ensuite viendront les discussions sur l'organisation de l'État libyen, la priorité étant d'obtenir un cessez-le-feu.

**B – Entretien avec M. Frédéric de Saint-Sernin, directeur général délégué d'ACTED (27 mai 2015)**

ACTED est une ONG française, créée en Afghanistan en 1993. Indépendante, de droit privé et présente sur quatre continents, son budget était de 150 millions d'euros en 2014.

En Libye, ACTED intervient à hauteur de 1,8 million d'euros. Présente en Libye depuis 2011, les projets d'ACTED concernent essentiellement l'appui à la société civile, la sécurité alimentaire et la jeunesse.

Pour ses interventions, ACTED s'appuie essentiellement sur les pouvoirs locaux. Elle est ainsi basée à Tripoli, Benghazi, Misrata et Sabha dans le sud.

Actuellement, elle se consacre principalement à la reconstruction de la société civile, notamment en formant les jeunes et les pouvoirs locaux à la gouvernance, à la sécurité alimentaire de certaines populations comme dans l'Est libyen et les montagnes de Nafusa.

Concernant l'immigration clandestine, M. Frédéric de Saint-Sernin a expliqué que la Libye subissait l'immigration de toute la région sahélienne. Faute de camps de réfugiés qui permettraient d'organiser les flux et de les fixer, les migrants n'ont pas d'autre choix que de quitter le pays par la mer. La priorité est donc de reconstruire un État afin de pouvoir organiser l'accueil des migrants venant du Sahel.

**C – Entretien avec M. Jérôme Barthe, Président de la CCFL et MM. Ahmad Jaleddine, Jean-Daniel Blasco et Éric Grasset, membres du bureau (17 juin 2015).**

M. Jérôme Barthe, a indiqué que la Libye demeure un acteur majeur pour la France, précisant néanmoins que la situation sécuritaire ne permet plus de maintenir la présence d'expatriés sur place. Paradoxalement, alors que les Libyens disposent de réserves financières, les affaires ont du mal à se conclure, car le personnel local ne suffit pas à la réalisation des projets.

En dehors des grandes entreprises libyennes qui fonctionnent encore relativement bien, la croissance du secteur privé se heurte à la destruction des circuits commerciaux et bancaires. Les acteurs économiques discutent avec les différentes factions libyennes.

L'Italie, partenaire historique de la Libye, est très présente dans le secteur pétrolier, avec la société énergétique intégrée (ENI), qui se positionne devant Total. Le groupe français a un site en mer en activité et deux à terre, dont l'un a été détruit et l'autre est en arrêt de production. Les Libyens reprochent à la France de ne pas avoir su gérer « l'après-intervention ».

Interrogé sur le sort des grands contrats signés avant la Révolution, M. Éric Grasset a indiqué que la plupart d'entre eux ont dû être suspendus, les problèmes de sécurité ayant empêché la reprise des travaux.

Concernant le risque de partition du pays, MM. Jérôme Barthe et Ahmad Jaleddine ont expliqué que les Libyens désiraient une plus grande autonomie locale, et non une partition du pays.

Sur l'avenir du pays et la fin de cette période troublée, M. Éric Grasset a fait valoir que l'épuisement des ressources financières tirées du pétrole serait l'aiguillon le plus sûr pour que les parties s'entendent davantage que la volonté de s'unir contre Daech dont certains sont assez proches.

Concernant l'économie libyenne, M. Jean-Daniel Blasco a constaté que seul le commerce maintenait un courant d'affaires. L'essentiel de l'économie étant étatique avant la Révolution, la rupture des grands contrats a asséché toute vie économique.

S'agissant de l'activité pétrolière, il faudrait une période de stabilité sécuritaire de 6 à 8 mois pour que la production retrouve son niveau d'avant 2011.

**D – Entretien avec M. Jean-Marie Clament, Chef de service des questions régionales de la DGRIS (19 novembre 2015)**

En préambule, M. Jean-Marie Clament a rappelé que la Libye est au carrefour de l'Europe et de l'Afrique sahélienne avec un long trait de côtes de 1 800 km où passent annuellement 150 000 personnes qui souhaitent gagner l'Europe.

Politiquement, le pays est partagé, ce qui ne veut pas dire dirigé entre les autorités de Tobrouk et celles de Tripoli. Le jeu interne est perturbé par des forces externes pilotées par les voisins de la Libye (Égypte, Turquie, Qatar, Émirats arabes unis).

Sur le plan économique, la Libye vit actuellement sur ses avoirs bancaires. La production pétrolière s'élève à 400 000 barils/jour, soit un tiers environ de la production antérieure à la Révolution.

Au sujet de la médiation de l'ONU, M. Jean-Marie Clament a précisé qu'elle avait débuté en septembre 2014 et qu'un accord avait été conclu le 25 septembre 2015, en faveur de la formation

d'un conseil présidentiel et d'un gouvernement d'union nationale. Une majorité des membres du Parlement de Tobrouk et du Congrès National Général (CGN) y était favorable mais une minorité de radicaux bloquaient le processus d'adoption dans les deux parlements.

Concernant l'Algérie, M. Jean-Marie Clament a indiqué qu'elle était confiante dans la conclusion d'un accord. Pour sa part, la France y est favorable ; il s'agit en effet de le valider, avant d'aider à la sécurisation du pays.

Pour M. Jean-Marie Clament, les Libyens ne souhaitent pas une solution « à l'afghane » ; ils veulent assurer eux-mêmes leur sécurité grâce aux milices et aux embryons existants de la police et de l'armée. Ils attendent de l'extérieur un soutien pour la formation des personnels.

S'agissant de la menace terroriste, M. Jean-Marie Clament estime qu'elle doit être traitée à part, car elle est évolutive et concerne plusieurs mouvements dont le jeu peut être différent selon les alliances et la disponibilité des armes. Le principal danger est que la Libye devienne un « hub (plateforme) terroriste » pour toute la région et donc une menace directe pour l'Europe.

A ce sujet, M. Jean-Marie Clament a indiqué que l'opération Barcane devrait permettre de contenir cette menace dans le sud, l'appui militaire aux pays de la zone (Mali, Niger, Tchad, Mauritanie, Tunisie) étant indispensable. L'absence de l'Algérie dans ce dispositif est problématique, alors que la Tunisie, proche de la Libye, y tient une grande place.

#### **E – Entretien avec Son Exc. M. Monsieur Alshiabani Mansour Abuhamoud, Ambassadeur de Libye en France (19 novembre 2015)**

Son Exc. M. Monsieur Alshiabani Mansour Abuhamoud a affirmé que la Révolution de 2011 a permis aux Libyens de prendre conscience de leur pouvoir à mettre fin à la dictature, tout en déplorant que cela n'ait pas permis d'élaborer un projet national et de faire cesser les trafics d'armes.

Selon lui, l'accord négocié par l'ONU serait bloqué par une minorité. Le texte aurait pu être ratifié fin novembre par la majorité des deux Parlements.

À défaut, il a suggéré que les parlementaires favorables puissent se réunir encore à Skhirat, au Maroc. Le danger que représente Daech et la situation économique ne permettent plus d'attendre, d'autant que les Libyens sont las de cette situation.

Le peuple libyen n'est pas un peuple extrémiste. Les Islamistes n'ont pas gagné les élections de 2012, contrairement à ce qu'il s'est passé en Tunisie ou en Égypte.

S'agissant de la situation économique, l'ambassadeur a reconnu qu'elle était difficile. Pourtant la banque centrale et la société d'exploitation pétrolière – la National Oil Corporation – travaillent et versent les salaires, maintenant ainsi l'unité du pays.

## **II. La situation en Libye (décembre 2015)**

La crise politique actuelle est liée à la division du pays *de facto*, entre deux chambres législatives ayant chacune nommé son propre gouvernement. La Mission d'Appui des Nations Unies en Libye (MANUL), sur place depuis 2011, recherche un accord politique entre toutes les parties permettant la formation d'un gouvernement d'unité nationale.

La France apporte son plein soutien à la médiation onusienne conduite depuis septembre 2014 par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies (RSSGNU), M. Bernardino León, et par son successeur, M. Martin Kobler, depuis mi-novembre 2015.

### **A – La Révolution libyenne : la transition vers la démocratie bloquée**

La victoire de la Révolution du 17 février, proclamée le 30 octobre 2011, à l'issue d'un conflit de huit mois, a ouvert une période de transition politique qui succède à quarante-deux ans de dictature.

Les étapes de la transition ont été définies par la déclaration constitutionnelle du Conseil national de transition (CNT), en août 2011. Conformément à cette feuille de route, le Congrès Général national, nouvelle assemblée législative, élu démocratiquement le 7 juillet 2012, remplace le CNT.

Au cours de l'année 2013 et 2014, la situation politique et sécuritaire s'est dégradée, retardant et compliquant la transition politique :

- le CGN a décidé de se « réactiver » à l'automne 2014 ;

- une Chambre des Représentants a été élue suite aux élections législatives organisées le 25 juin 2014 conformément à la feuille de route tracée en 2011 ; elle a été reconnue par la France et a tenu sa première réunion en août 2014 à Tobrouk.

Il en est résulté une fragmentation du pouvoir, avec deux chambres élues prétendant à la même légitimité, deux Premiers ministres et deux chefs d'État-major des armées (M. Abdesslem Obeidi pour le CGN et M. Khalifa Haftar pour la Chambre des Représentants).

Aujourd'hui, la seule lueur d'espoir est la prise de conscience par les deux parties de la nécessité de s'entendre pour lutter contre le terrorisme.

Ainsi, des cessez-le-feu locaux ont été conclus courant 2015.

Début 2015, sous l'égide de l'ONU, les deux Parlements ont entamé des négociations à Skhirat, au Maroc, l'objectif étant de parvenir à la formation d'un gouvernement d'unité nationale (GUN), seul à même de lutter contre le terrorisme et les trafics de migrants. Un texte final est adopté le 21 septembre. Le 8 octobre, M. Bernardino León (RSSGNU) propose la composition d'un Conseil présidentiel, cœur du futur GUN conduit par le Premier ministre M. Fayyez al-Sarraj.

Courant décembre, les belligérants libyens ont signé au Maroc, l'accord élaboré par l'ONU, et qui prévoit notamment de s'employer, dans un délai de 30 jours, à la formation d'un gouvernement d'union nationale. Le futur exécutif libyen sera le seul représentant légitime de la Libye. Le conseil de sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité, le 23 décembre 2015, une résolution soutenant cet accord.

#### **B – La situation intérieure : une dégradation accélérée**

La Libye est en situation de conflit « de basse intensité ». L'effondrement du régime kadhafiste n'a pas été suivi de la constitution de forces de sécurité libyennes capables de protéger l'ensemble du territoire et ses frontières. Ce vide sécuritaire, imparfaitement comblé par les milices, favorise le développement d'organisations terroristes dont les camps d'entraînements et flux d'armes menacent également les pays voisins. Daech suit une dynamique inquiétante d'expansion territoriale depuis ses bases de Syrte et Fatayih (en périphérie de Derna). D'autres groupes comme Ansar el-Charia, al-Mourabitoune, Al-Qaïda et AQMI sont également présents dans le pays.

Près de la moitié de la population libyenne (soit 3 millions de personnes) a été affectée par les conflits armés et aurait besoin d'une assistance humanitaire. Cette situation dégradée alimente un mécontentement croissant des Libyens, exaspérés par le conflit.

#### **C – La situation économique et sociale : la crise malgré la rente pétrolière**

L'économie libyenne se caractérise par sa faible population (6,4 millions d'habitants) et par sa grande dépendance aux ventes d'hydrocarbures (production : 1,6 millions de barils/jour en temps normal), ce qui en fait encore le pays le plus riche d'Afrique du Nord avec un revenu moyen de 6 575 dollars par habitant en 2014. La crise actuelle a entraîné une chute de la production de pétrole ramenée à 300 000 b/j début 2015. Il en est résulté une baisse du PIB de 9 % en 2013 et de 8 % en 2014 ainsi qu'un important déficit budgétaire qui met en péril les finances publiques.

La plupart des infrastructures (logement, transports, télécommunications, éducation, santé) datent des années 70 et ne répondent plus aux besoins de la population, alimentant un sentiment d'injustice qui fut l'un des ferments de la Révolution.

Les institutions financières (la *National Oil Company* et la Banque Centrale Libyenne) qui continuent de fonctionner malgré les troubles politiques, font l'objet de manœuvres et de tentatives de division de la part de prédateurs convoitant leurs richesses.

Ce chaos économique se double d'une crise humanitaire sans précédent accentuée par les désordres qui règnent dans la région sahélienne suite aux Printemps arabes. Les trafics humains se multiplient avec un nombre croissant de morts suite aux tentatives de traversée de la Méditerranée.

#### **Composition du groupe d'amitié**



**M. Yannick VAUGRENARD**  
Président du groupe  
Sénateur de Loire-Atlantique  
(Socialiste et Républicain)



**Mme Leila AiCHI**  
Vice-Présidente  
Sénatrice de Paris  
(ECO)



**M. Jean-Marie BOCKEL**  
Vice-Président  
Sénateur du Haut-Rhin  
(UDI-UC)



**M. Jacques GAUTIER**  
Vice-Président  
Sénateur des Hauts-de-Seine  
(Les Républicains)



**M. Rachel MAZUIR**  
Vice-Président  
Sénateur de l'Ain (Socialiste et Républicain)



**M. Jean-Pierre VIAL**  
Secrétaire  
Sénateur de Savoie (Les Républicains)



**Monsieur Christophe-André FRASSA**  
Sénateur des Français établis hors de France  
(Les Républicains)